

“

MOTION SANS PRÉAVIS

Que l'Assemblée nationale déclare que la liberté de la presse est un fondement de toute société démocratique.

Qu'elle rappelle l'importance pour tout membre de l'Assemblée nationale d'éviter de remettre en cause ce principe en s'attaquant personnellement à des journalistes, des médias ou aux membres de la Tribune de la presse.

*-Monsef Derraji, député de Nelligan et leader parlementaire de l'opposition officielle
Le mardi 14 mars 2023*

”